Dans un rapport intitulÃ© Â«Mali : retour sur cinq mois de criseÂ» publiÃ©, ce mercredi 16 mai 2012, Amnesty International fait Ã©tat de la plus grave crise des droits de l'homme qu'ait jamais connu le Mali, depuis 50 ans.

Le soulÃ¨vement rebelle dans le nord du pays et le rÃ©cent putsch militaire Ã Bamako, ont entraÃ®nÃ© des dÃ©tentions arbitraires, des exÃ©cutions extrajudiciaires, des violences sexuelles, y compris des viols collectifs, ainsi que des milliers de personnes dÃ©placÃ©es et rÃ©fugiÃ©es.

Depuis le dÃ©but de cette annÃ©e 2012, l'intÃ©gritÃ© du territoire malien ainsi que sa stabilitÃ© politique sont remises en cause. Une situation qui a donnÃ© lieu Ã de nombreuses violations des droits humains, selon les dÃ©lÃ©guÃ©s d'Amnesty International qui se sont rendus dans la capitale malienne, Bamako, ainsi que dans quatre camps de rÃ©fugiÃ©s maliens au Niger, pays voisin.

GaÃ«tan Mootoo, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest Ã Amnesty International, vient de rentrer d'une mission de recherche de trois semaines dans le pays. Il est formel : Â«la totalitÃ© du nord du pays est aux mains de groupes armÃ©s qui sÃ¨ment la terreur ; des dizaines de milliers de personnes ont fui la rÃ©gion, crÃ©ant une crise humanitaire au Mali et dans les pays voisinsÂ» a-t-il soulignÃ©.

Violences sexuelles et viols collectifs

Suite Ã de nombreux tÃ©moignages de victimes, le rapport fait Ã©tat de viols, parfois collectifs, commis par des hommes armÃ©s, y compris des membres du Mouvement national pour la libÃ©ration de l'Azawad (MNLA), notamment Ã MÃ©naka et Ã Gao.

Ainsi, une jeune fille de 16 ans, victime de viol Ã Gao peu aprÃ¨s la prise de la ville dÃ©but avril 2012, a racontÃ© Ã la dÃ©lÃ©gation d'Amnesty International : Â«Cinq rebelles sont venus me chercher de force, ils parlaient tamasheq [langue parlÃ©e par les Touaregs] et certains songhay. Ils m'ont emmenÃ©e en brousse et m'ont violÃ©e. Je suis restÃ©e lÃ -bas deux jours. Durant cette pÃ©riode, j'ai Ã©tÃ© violÃ©e plusieurs fois.Â»

Joint par RFI, Salvatore SaguÃ¨s, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest Ã Amnesty International, est allÃ©, lui aussi, enquÃªter au Mali. Il confirme les tÃ©moignages de plusieurs femmes qui ont notamment subi des viols collectifs pendant plusieurs jours.

Salvatore SaguÃ¨s, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest Ã Amnesty International. Des femmes ont Ã©tÃ© emmenÃ©es en brousse, violÃ©es Ã plusieurs reprises.

ExÃ©cutions sommaires commises par l'armÃ©e malienne et par les rebelles

Dans sa lutte contre le MNLA, l'armÃ©e malienne s'en est prise de maniÃ¨re aveugle Ã des populations et Ã des cibles civiles, en violation du droit international humanitaire, rapporte Amnesty International.

Des hÃ©licoptÃ¨res ont ainsi bombardÃ©, Ã plusieurs reprises, la rÃ©gion de Kidal dÃ©cimant des troupeaux de bovins, de chameaux et de chÃ¨vres qui constituent le moyen de subsistance des populations touarÃ¨gues.

Le rapport fait Ã©galement rÃ©fÃ©rence Ã un bombardement, le 22 fÃ©vrier 2012, au cours duquel un hÃ©licoptÃ¨re de l'armÃ©e a ciblÃ© un campement de touaregs, blessant une douzaine de personnes, tuant une fillette de quatre ans.

Par ailleurs, des militaires maliens ont Ã©galement tuÃ©, de maniÃ¨re extrajudiciaire, des personnes parce qu'elles Ã©taient accusÃ©es d'Ãªtre proches du MNLA - mouvement rebelle touareg - ou encore parce qu'elles Ã©taient tout simplement Touareg.

La prise d'Aguelhoc, en janvier 2012, est mentionnÃ©e dans le rapport. Se basant sur des tÃ©moignages, Amnesty International affirme que des militaires maliens, faits prisonniers par les groupes armÃ©s, ont Ã©tÃ© exÃ©cutÃ©s sommairement - certains d'entre eux auraient Ã©tÃ© Ã©gorgÃ©s par le groupe rebelle Ansar Dine - et d'autres maltraitÃ©s, notamment aprÃ¨s la prise de la ville.

D'autres tÃ©moignages font Ã©galement Ã©tat d'exÃ©cutions sommaires de soldats ou de prisonniers lors de la prise de la ville de Gao, fin mars 2012.

Enfants soldats et conversions forcÃ©es Ã l'islam

Par ailleurs, Amnesty International a Ã©galement recueilli plusieurs tÃ©moignages faisant Ã©tat de la prÃ©sence d'enfants soldats dans les rangs des groupes armÃ©s touaregs et islamistes dans la rÃ©gion de Tessalit ainsi qu'au sein de la milice arabe de Tombouctou.

Parmi les consÃ©quences de cette situation de non-droit au Mali figure Ã©galement l'obligation pour des milliers de personnes de fuir, soit en se dÃ©plaÃ§ant vers d'autres rÃ©gions du pays, soit en se rÃ©fugiant dans les pays voisins. Plus de 300 000 personnes ont dÃ©jÃ quittÃ© le nord du Mali.

Le rapport de l'organisation de dÃ©fense des droits de l'homme met Ã©galement l'accent sur l'imposition de nouveaux comportements aux populations du Nord par Ansar Dine et ses alliÃ©s d'al-QaÃ¯da au Maghreb islamique (Aqmi). Des rÃ¨gles vestimentaires ont ainsi Ã©tÃ© imposÃ©es Ã la population.

Une personne dÃ©placÃ©e, originaire de Kidal, a racontÃ© Ã Amnesty International : Â«Avant, les femmes ne se couvraientpas la tÃªte, seulement les femmes Ã¢gÃ©es le faisaient. Maintenant, toutes les femmes et les jeunes filles ont l'interdiction de porter des jupes laissant apparaÃ®tre les jambes et de porter des tresses avec des rajouts de cheveux.

Elles sont obligÃ©es de sortir voilÃ©es et de porter des chaussettes pour cacher leurs piedsÂ». Aux hommes, ils interdisent notamment de boire de l'alcool, de fumer ou encore de se raser la barbe.

Par Ursula Soares